

22 JUIN 2006

570



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA LOZÈRE

DÉBAT PUBLIC SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS DANS LA VALLÉE DU RHÔNE ET DANS L'ARC LANGUEDOCIEN MOTION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA LOZÈRE

Considérant que la RN 88 a été classée « Grande Liaison d'Aménagement du Territoire – GLAT » – dès 1993, à l'occasion du Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire – CIAT de Mende ;

Considérant que ce classement n'a jamais été remis en cause et qu'il a été réaffirmé lors du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire du 18 décembre 2003, à l'Hôtel Matignon, inscrivant la poursuite de l'aménagement de la RN 88 (Toulouse – Rodez – Mende – Le Puy-en-Velay – Lyon) à deux fois deux voies, parmi les cinquante grands projets d'infrastructures « pour une France attractive dans une Europe dynamique » ;

Considérant que la RN 88 constitue une liaison interrégionale entre Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes, mais également une liaison européenne entre l'Europe du Nord et l'Europe méditerranéenne et qu'elle achèvera à terme le désenclavement du Massif Central ;

Considérant que la RN 88 est un vecteur de développement économique des territoires qu'elle traverse et qu'elle est, à ce titre, un véritable outil d'aménagement du territoire réunissant sept départements, quatre régions et sept chefs-lieux ;

Considérant que l'aménagement de la RN 88 à deux fois deux voies, sur l'ensemble de son tracé participera au délestage de l'axe rhodanien et de l'axe languedocien en offrant aux usagers une alternative présentant des caractéristiques proches, en termes de confort et de rapidité ;

Considérant que la mise à deux fois deux voies de la RN 88 s'inscrit dans la continuité des aménagements routiers et autoroutiers déjà entrepris, en assurant notamment un raccordement avec l'autoroute A75 et le viaduc de Millau,

Considérant que l'aménagement de la RN 88 à deux fois deux voies demeure une solution économiquement moins coûteuse que d'autres projets comme l'autoroute du Piémont ;



la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Lozère,

Demande que la future RN 88 à 2 x 2 voies soit pleinement prise en compte par l'Etat comme solution efficace au problème de la saturation de la Vallée du Rhône et de l'Arc Languedocien ;

Demande que les engagements de l'État concernant l'aménagement de la RN 88 à deux fois deux voies, sur l'intégralité de son tracé, soient respectés, voire accélérés ;

S'inquiète des retards qui pourraient être pris dans son aménagement à deux fois deux voies, dans l'hypothèse où des crédits seraient transférés vers d'autres itinéraires plus coûteux, tels que l'autoroute dite du Piémont ;

Demande que l'itinéraire alternatif au couloir rhodanien et à l'Arc Languedocien, constitué par la RN 88 raccordée à l'A75 et au viaduc de Millau, soit pleinement intégré dans le cadre du débat public engagé sur la politique des transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien.

P.J. : résultats de l'enquête, auprès de dirigeants d'entreprises lozériens, relative aux aménagements de la RN 88 entre Le-Puy en Velay et l'A75

Fait à Mende, le 15 juin 2006

Le Président,



Jean-Luc MARTINAZZO

RN 88

Avis et anticipations des entrepreneurs lozériens concernant les aménagements de l'axe Toulouse/Lyon en Lozère

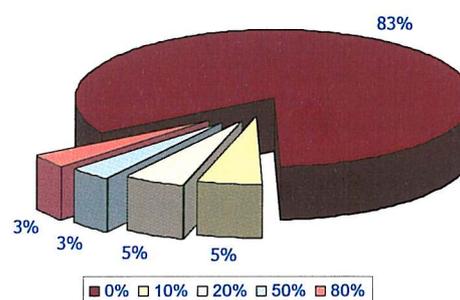
Résultat de l'enquête

1. Caractéristiques des répondants

La population des répondants représente 58 entreprises et un effectif employé de 1.033 personnes et se répartit entre les secteurs suivants :

| Libellé Famille NAF | Nombre répondants |
|--|-------------------|
| Commerce | 16 |
| Industries de première transformation | 11 |
| Construction | 9 |
| Industries extractives ou alimentaires | 6 |
| Transport | 6 |
| Fabrication | 4 |
| Services tertiaires | 3 |
| Activités culturelles | 2 |
| Horticulture | 1 |
| | 58 |

Pourcentage de produits exportés



Ces entreprises sont peu exportatrices, comme on le constate sur le graphique ci-contre :

En dehors de la Lozère, les répondants travaillent principalement en Haute-Loire, en Aveyron et dans le Cantal. En ajoutant les départements cités spontanément, on constate la prépondérance de l'axe A75 (Cantal, Haute-Loire et Puy-de-Dôme) et RN 88 (Rhône, Loire et Isère).

2. Etat des lieux

Les problèmes rencontrés dans le transport sont centrés autour de quatre principaux enjeux, à la fois tenants et aboutissants des particularités départementales.

Ainsi, l'altitude moyenne élevée de la Lozère rend le maintien de la viabilité hivernale de son réseau routier complexe et explique la première place de la réponse « intempéries, neige » dans les difficultés rencontrées par les entreprises lozériennes. Les barrières de dégel ont plusieurs fois été citées spontanément.

A ces contraintes climatiques, s'ajoute un problème de congestion routière, apparemment non saisonnier puisque les bouchons l'été n'apparaissent qu'en 5^{ème} position, dans les communes de Mende et Langogne. Badaroux a également été citée.

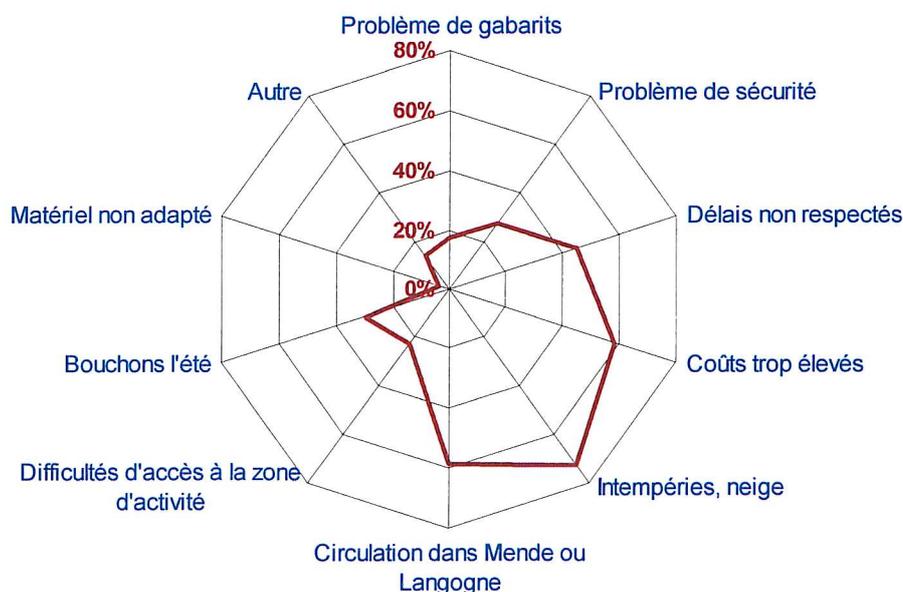
Ces deux facteurs contribuent, sans doute, à l'appréciation des coûts de transport jugés trop élevés et aux retards constatés dans les livraisons.

La sécurité (28 %) et, dans une moindre mesure, la difficulté d'accès aux zones d'activités (22 %) sont également évoquées. Cette dernière préoccupation est sans doute liée à l'éloignement de certaines zones par rapport aux axes routiers principaux.

On remarque que les problèmes sur lesquels l'entreprise dispose d'une capacité d'action, tels que les gabarits ou les matériels non adaptés, sont peu cités car sans doute maîtrisés.

Ces complications pèsent parfois sur l'activité économique de la Lozère : la difficulté de trouver des transporteurs susceptibles de desservir le département est régulièrement mentionnée et il arrive qu'elle soit à l'origine de la perte de marché.

Problèmes rencontrés dans le transport



3. Anticipations des entrepreneurs lozériens

3.1 Apports de l'aménagement de la RN 88

Les principales attentes liées à l'aménagement de la RN 88 sont des gains de temps de transport et une réduction des coûts. La plus grande facilité de circulation apportera également de meilleures conditions pour les visites clientèle.

Alors que les conditions d'accès aux zones d'activités ne semblent pas être source de difficultés majeures (Cf. partie 2), l'amélioration de leurs accès apparaît être une évidence. De même, en 5^{ème} position, quasiment ex aequo avec cette précédente préoccupation, on trouve la sécurité. Les entrepreneurs anticipent ici sans doute les caractéristiques du nouvel ouvrage et présagent qu'il prévoira une localisation pertinente des échangeurs, c'est-à-dire à proximité des zones d'activités, et un tracé soucieux de la sécurité de ses usagers.

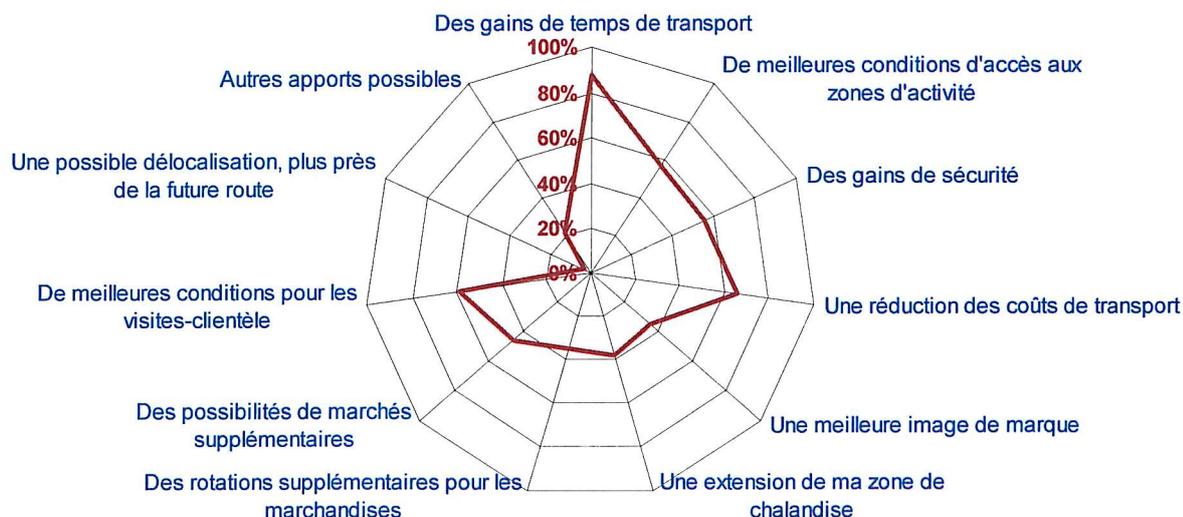
Des propositions ont été faites, quant à la localisation des échangeurs :

- proches des zones d'activités : Causse d'Auge ;
- à proximité des villes : Mende, Mende sud, Marvejols, Langogne (nord et sud), Balsièges en direction des Gorges du Tarn, Barjac, Chaudeyrac ;
- sur un axe routier : RN 106 sud, Châteauneuf-Pelouse, Montagnac-Pradelles.

Certains répondants souhaitent également que ces échangeurs soient proches des sites touristiques. Enfin, un répondant demande un échangeur tous les 8 km en moyenne.

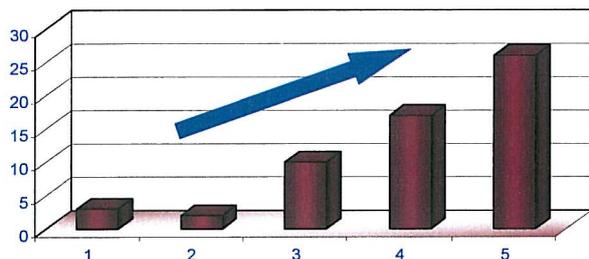
On relève, une nouvelle fois, le potentiel économique de cet axe, à travers les 45 % de possibilités de marchés supplémentaires et les 38 % d'extension de la zone de chalandise des répondants.

Apports de l'aménagement de la RN 88



3.2 Evaluation de l'impact de l'aménagement de la RN 88

Evaluation de l'impact
(note de 1 négatif à 5 très positif)



Le projet d'aménagement de la RN 88 bénéficie d'une excellente évaluation. En effet, 91 % des répondants lui accordent une note supérieure ou égale à 3/5 et on constate que le nombre de répondants accompagne l'augmentation de la note attribuée.

3.3 Les impacts possibles de l'aménagement de la RN 88 sur la vie économique locale

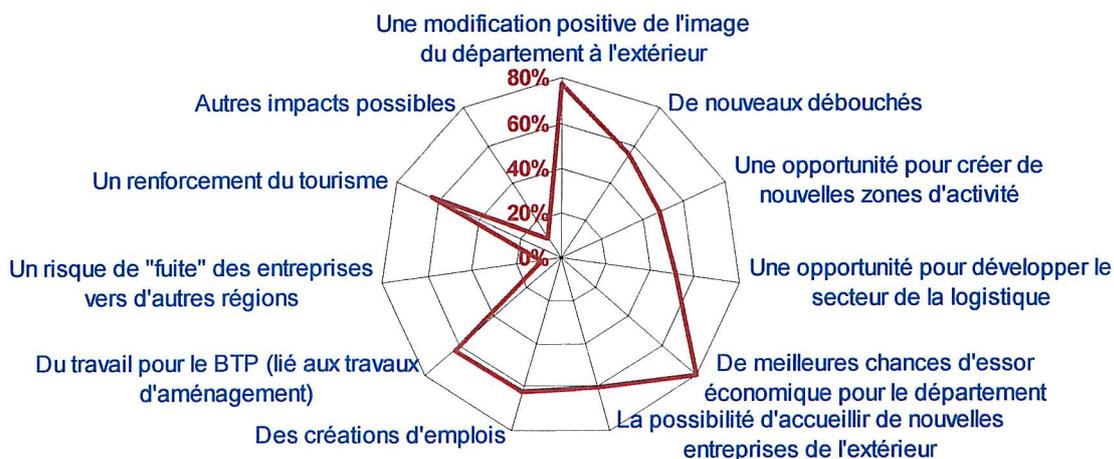
Les anticipations, quant à l'aménagement de la RN 88, sont très positives et équilibrées. Ce projet draine des espoirs :

- de croissance économique, à travers les réponses de meilleures chances d'essor économique, des créations d'emplois, du travail pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics et, dans une moindre mesure, de nouveaux débouchés ;
- d'ouverture avec la possibilité d'accueillir de nouvelles entreprises et le renforcement du secteur du tourisme servis par une amélioration de l'image du département à l'extérieur.

Un effet bénéfique est également attendu pour le secteur de la logistique par 52 % des répondants.

Parmi les réponses « Autres », on retient le maintien des services publics, l'amélioration des conditions de vie des lozériens et donc une meilleure attractivité pour des recrutements et l'opportunité d'offrir un axe de délestage au couloir rhodanien.

Impacts possibles sur la vie économique locale



4. Conclusions

Les répondants sont majoritairement favorables à l'aménagement de la RN 88. Certains d'entre eux marquent même leur impatience en jugeant ce projet comme une évidence trop longtemps retardée.

De réels problèmes sont actuellement perçus en matière de viabilité hivernale et de congestion routière.

En parallèle, les entreprises lozériennes expriment des attentes fortes, vis-à-vis de cet ouvrage, concernant l'amélioration de leur compétitivité (délais et coûts de transport) et l'ouverture de leurs horizons (renforcement du tourisme, attractivité du territoire en vue de recrutements, facilitation de la recherche de transporteurs). Ce projet véhicule des espoirs de progrès pour les usagers et se positionne comme un véritable vecteur d'essor économique et de désenclavement participant à forger une meilleure image du département à l'extérieur.

Enfin, des attentes sous-jacentes devront être prises en considération telles que la nécessité de faciliter l'accès aux zones d'activités et la prise en compte de la sécurité (rayons de courbe élevés, largeur des voies, etc). De même, le tracé devra favoriser un profil limitant les problèmes d'intempéries et de neige (pentes limitées et progressives, dégagement sur les côtés pour éviter la formation de congères, écoulement des eaux maîtrisé, etc).